

LA REGIE DE QUARTIER DE PERPIGNAN RECRUTE SA – SON DIRECTRICE - DIRECTEUR

Association

La Régie de quartier La Roseraie Services basée à Perpignan (66) quartier prioritaire du Vernet recrute sa – son **Directrice** ou **Directeur**.

La Régie est une association Loi 1901 créée en 1998. Elle s'inscrit et adhère à la charte **du Mouvement des Régies**. Elle est la seule Régie labélisée du Département des Pyrénées Orientales. Elle est un acteur important de l'Economie sociale et solidaire de la Ville de Perpignan.

Elle intervient sur 2 niveaux principaux :

- Volet social : par la création d'emplois pour les personnes en difficulté et la mise en œuvre de parcours de formation et d'insertion professionnelle pour le public des quartiers.
- Volet économique : par la gestion d'espaces publics tels que halls d'immeubles, espaces verts....

Elle gère au sein du quartier Clodion Torcatis un espace numérique.

L'association dispose d'un budget de 1,5 millions d'euros pour 45 salariés, dont 9 permanents. Elle bénéficie d'un double conventionnement notamment de l'Etat (DDETS) au titre du dispositif IAE :

- Entreprise d'Insertion (EI)
- Atelier chantier d'Insertion (ACI)

MISSIONS

Sous l'autorité de son Président, du Bureau et du Conseil d'Administration, la-le Directeur-riche mettra en œuvre le projet associatif de la structure et les stratégies définies par le Conseil d'Administration et en assumera son pilotage global. L'exercice des missions s'exercera dans la limite des délégations de signature et de pouvoirs consenties.

Dans le cadre de ses missions, elle - il est en charge de la gestion administrative et budgétaire de l'association, des relations avec les organismes financeurs et de contrôle, ainsi qu'avec les partenaires publics et privés. Elle-il veille au respect des obligations légales liées à la gestion du personnel, au droit du travail, aux dispositifs de sécurité, assure le management des équipes, participe à la construction et à l'ingénierie des projets à venir tout en pérennisant l'existant.

Ses missions principales seront :

La gestion des ressources humaines

- Assurer le suivi de l'activité de la structure.
- En lien avec les membres du Bureau, procéder au recrutement du personnel permanent, superviser le recrutement et suivre au plus près le parcours des salariés en insertion.
- Animer le Comité Social et Économique.
- Réaliser les entretiens annuels d'évaluation et professionnels.

- Construire le plan de développement des compétences.

Permettre la sécurité des personnels et le respect du droit du travail. Veiller à la bonne application de la Convention Collective des Régies de Quartier (IDCC n° 3105) en lien avec le Syndicat des Employeurs des Régies de Quartier (SERQ) et à la gestion des procédures disciplinaires.

- Être réactif sur le marché de l'emploi du Territoire.

La gestion budgétaire

- Construire et assurer le suivi du budget.
- Rechercher des financements adéquats (réponse aux appels à projet, appels à manifestation d'intérêt, appels d'offre, fonds européens...). Veiller aux conventionnements en cours ou à réaliser.
- Rédaction de l'ensemble des compte rendus et bilans à l'adresse des Collectivités notamment.
- Etablir les documents de synthèse comptables, y compris analytiques et les soumettre au Bureau.

Le développement

- Identifier et synthétiser les besoins du territoire dans une vision d'évaluation des actions et d'élaboration de projets.
- Mobiliser les moyens et le partenariat nécessaire notamment avec les collectivités prioritairement Services de l'Etat, Conseil Départemental, Perpignan Métropole, Ville de Perpignan, les entreprises et les Associations.
- Proposer des axes de développement d'actions en veillant à la transversalité au sein de la Régie.

Marchés publics

Conduire une démarche commerciale et relation client.

Réactif sur les marchés clausés d'insertion.

Etablir ou superviser devis et estimations de travaux.

S'assurer de la bonne tenue et réalisation des chantiers.

La communication

- En lien étroit avec les membres du Bureau, assurer la promotion de la Régie auprès des partenaires et des publics.
- Développer notre présence sur les réseaux sociaux.
- Envisager des manifestations susceptibles de créer lien et développement social.
- Rester en proximité avec les instances locales et nationales, et plus particulièrement le Mouvement des Régies et le SERQ.

La mise en œuvre de la vie associative

- Définir les contours et le planning d'un futur projet Associatif.
- Accompagner la gouvernance dans sa démarche et participer aux instances mises en place.

Profil recherché

Issu·e d'une formation de préférence de niveau Bac+4 (un profil ne répondant pas exactement à ce critère universitaire peut, selon le dossier, être recevable), vous faites état d'une expérience professionnelle similaire notamment en matière d'encadrement. Vous disposez d'une excellente connaissance juridique et financière ainsi que des réglementations de l'insertion, de la politique de la ville et de l'économie sociale solidaire. Vous êtes reconnu·e pour votre capacité à bâtir et comprendre les documents budgétaires.

Une expérience dans le cadre de la mobilité, de gestion d'un garage solidaire serait un plus.

Rigoureux·se, polyvalent·e et organisé·e, vous savez déléguer, animer et fédérer une équipe. Vous êtes en capacité d'adopter une posture d'écoute et de déléguer lorsque nécessaire. Vous savez faire preuve de réactivité, d'adaptabilité et avez le sens de l'anticipation.

Force de proposition vous possédez des compétences avérées en gestion de projet et en pilotage de structure. Votre sens du relationnel vous permet de faire travailler ensemble différentes parties prenantes (salariés permanents, salariés en insertion, habitants, institutionnels, opérateurs de quartier, bailleurs, élus, Associations).

Vous adhérez fondamentalement aux valeurs défendues par la Régie.

Poste en CDI 35h basé à Perpignan à pourvoir rapidement

Disponibilités ponctuelles en soirée et les week-ends

Des déplacements fréquents sur le territoire sont à prévoir (Permis B indispensable)

Statut Cadre

Rémunération : Niveau 5 échelon A, B ou C au regard de l'expérience. Selon la Convention Collective des Régies de quartier

Véhicule de service

Date limite de dépôt des candidatures jeudi 16 mai 2024 (CV + lettre de motivation + date de disponibilité + autre document qui vous semblerait utile)

A adresser : Monsieur le Président de la Roseraie Services

Régie de quartier

Recrutement

51 square des Pradelles

66000 Perpignan

president.regie.roseraie@gmail.com